



L'Intérêt d'utiliser des mentions dans les inventaires des émissions de gaz à effet de serre: apprendre de l'absence de données



Global
Platform for
Sustainable
Cities



Supported by:



Led by:



In partnership with:

WORLD
RESOURCES
INSTITUTE | ROSS
CENTER

C40
CITIES

Contenu

1. Que sont les mentions?.....	3
2. Pourquoi les autorités locales devraient-elles utiliser des mentions dans leur reporting climatique ?.....	4
3. Comment les mentions peuvent améliorer l'action et le reporting climatiques.....	5
Graphique 1.1 Utilisation mondiale des mentions sur les inventaires conformes au GPC.....	7
Graphique 2.1 Amérique latine : utilisation de mentions dans les inventaires conformes au GPC.....	8
Graphique 3.1 Océanie : utilisation de mentions sur les inventaires conformes au GPC.....	9
Graphique 4.1 Amérique du Nord : utilisation de mentions dans les inventaires conformes au GPC.....	10
Références.....	11

L'intérêt d'utiliser des mentions dans les inventaires des émissions de gaz à effet de serre: apprendre de l'absence de données

Cette publication et ses traductions, dans le cadre de la plateforme mondiale pour des villes durables (GPSC), ont été rendues possibles grâce au soutien du Fonds pour l'environnement mondial (GEF).

La **plateforme mondiale pour des villes durables (GPSC)**, gérée par la Banque mondiale, est un mécanisme de soutien complet aux villes participantes du programme pilote d'approche intégrée des villes durables (SC-IAP) du GEF qui vise à:

- Promouvoir et conseiller une approche et une méthode améliorées pour la planification et la performance urbaines intégrées, afin de guider stratégiquement les 28 villes participantes au SC-IAP ;
- Habilitier et connecter les villes participantes et potentielles en matière de planification de durabilité intégrée en prenant comme point de départ leurs contextes concrets, les obstacles et les possibilités de réaliser l'intégration en mettant l'accent sur les infrastructures urbaines, les politiques, les personnes et les investissements ;
- Donner accès à un large éventail d'outils et de connaissances existants en matière de planification urbaine intégrée et de mise en œuvre qui aidera les villes à mettre en place une planification urbaine intégrée efficace.

La GPSC est conçue pour aider les villes participant au SC-IAP à relever les défis et à saisir les opportunités qui se présentent à elles en matière de croissance urbaine, de développement et d'infrastructures et pour contribuer au « processus de changement » vers une trajectoire durable. La GPSC aide les villes à intensifier leurs efforts pour se conformer aux normes, aux pratiques et aux connaissances mondiales et à améliorer leurs performances en matière de développement durable, inclusif et à faible intensité de carbone.

Pour réussir, ces villes ont besoin de décideurs et de personnel technique des gouvernements locaux et régionaux dotés de nouvelles compétences diverses, interdisciplinaires et capables de fonctionner à travers tous les secteurs à l'échelle locale et régionale.

ÉDITEUR

carbonn Climate Center
ICLEI – Local Governments for Sustainability e.V.
Kaiser-Friedrich-Strasse 7 53113 Bonn, Germany
<https://iclei.org/>

AUTEURS

Cesar Carreño, ICLEI World Secretariat

CONTRIBUTEURS

Dana Vigran, ICLEI World Secretariat
Maryke van Staden, ICLEI World Secretariat

CONCEPTION

Olga Tokareva, ICLEI World Secretariat

DROITS D'AUTEUR

(c) 2020 ICLEI - Local Governments for Sustainability e.V. Tous droits réservés. L'ICLEI World Secretariat détient les droits d'auteur de cette publication, y compris le texte, les analyses, les logos et les mises en page. Les demandes de reproduction ou de citation partielle ou intégrale doivent être envoyées à carbonn@iclei.org. ICLEI encourage l'utilisation et la diffusion de ce rapport et l'autorisation de reproduire ce matériel sans modification sera généralement accordée sans frais pour un usage non commercial.

CITATION

Cette publication doit être citée comme : ICLEI - Gouvernements locaux pour la durabilité, 2020. L'intérêt d'utiliser des mentions dans les inventaires des émissions de gaz à effet de serre: apprendre de l'absence de données. Bonn, Allemagne.

Les autorités nationales, régionales et locales du monde entier prennent des mesures pour lutter contre le changement climatique. Pour ce faire, elles doivent suivre et rapporter leurs données climatiques. Mais dans certains cas, les données sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont difficiles à suivre et/ou à quantifier avec précision.

1. Que sont les mentions?

Les mentions sont utilisées lorsque les données sont absentes ou incomplètes, afin d'indiquer pourquoi elles font défaut. L'utilisation de mentions est une bonne pratique reconnue au niveau international. En fait, un inventaire de GES ne représentant pas correctement toutes les émissions, que ce soit par la quantification ou par l'utilisation de mentions, n'est pas conforme au principe d'exhaustivité¹.

Au niveau national, la directive du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en matière de reporting imposent aux autorités nationales d'utiliser une mention si les émissions réelles n'ont pas été estimées ou ne peuvent pas être rapportées dans les tableaux.

Tableau 1.1 Mentions

Mention	Définition	Explication
NE	Non estimées	Les émissions et/ou absorptions se produisent mais n'ont pas été estimées ou rapportées
NO	Ne se produit pas	Une activité ou un processus n'existe pas dans un pays.
IE	Incluses ailleurs	Les émissions et/ou absorptions pour cette activité ou catégorie sont estimées et incluses dans l'inventaire mais ne sont pas présentées séparément pour cette catégorie. La catégorie dans laquelle ces émissions et ces absorptions sont incluses doit être indiquée (par exemple dans la case documentation du tableau correspondant).
C	Confidentiel	Les émissions et/ou absorptions sont agrégées et incluses ailleurs dans l'inventaire car le reporting à un niveau désagrégé pourrait entraîner la divulgation d'informations confidentielles.
NA	Non applicable	L'activité ou la catégorie existe mais les émissions et les absorptions pertinentes sont considérées comme ne se produisant jamais. Ces cellules sont normalement ombrées dans les tableaux de reporting.

Source : CHAPITRE 8 DIRECTIVE DE REPORTING ET TABLEAUX DU GIEC - 2006²

Pour améliorer les données climatiques, il est non seulement important de souligner l'absence de données mais également la raison de l'absence de données. Les mentions constituent un moyen clair, simple et standardisé de montrer ces deux faits : que les données n'ont pas été rapportées et pour éclairer les raisons pour lesquelles elles ne l'ont pas été.

Une utilisation et une analyse appropriées des mentions peuvent également communiquer des informations plus complexes. Par exemple, les mentions peuvent répondre à des questions telles que :

- Un effort disproportionné est-il nécessaire pour collecter des données spécifiques représentant un niveau d'émissions insignifiant pour l'inventaire global ?
- N'existe-t-il pas de système en place pour collecter toutes les données pertinentes ?
- Existe-t-il des données qui ne peuvent pas être rapportées ?
- Les données déclarées ne peuvent-elles pas être extraites de la source primaire d'émissions ?

1 «L'exhaustivité signifie qu'un inventaire couvre l'ensemble des sources et des puits pour l'ensemble de la couverture géographique, ainsi que tous les gaz inclus dans les lignes directrices du GIEC, en plus des autres catégories de sources/puits pertinentes existantes spécifiques aux différentes parties (et qui ne peuvent donc pas être incluses dans les lignes directrices du GIEC). » (Source : IPCC INTRODUCTION TO THE 2006 GUIDELINES)

2 IPCC 2006 Guidelines; Chapter 8: Reporting Guidance and Tables. https://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/pdf/1_Volume1/V1_8_Ch8_Reporting_Guidance.pdf

La surveillance des émissions de GES dans les unités appropriées est l'objectif principal du reporting climatique pour suivre le scénario actuel et planifier les réductions d'émissions. Mais l'importance de la surveillance des données absentes est souvent sous-estimée. Les données absentes peuvent aider à identifier les domaines dans lesquels les autorités peuvent avoir besoin d'un soutien pour améliorer la collecte des données, ou la désagrégation et le calcul des données.

Dans le reporting climatique, les chiffres sont indéniablement importants. Mais pour continuer à faire progresser les choses, il est tout aussi important de comprendre le sens des espaces vides.

2. Pourquoi les autorités locales devraient-elles utiliser des mentions dans leur reporting climatique ?

Le principe derrière les mentions du GIEC (conçues à l'origine pour les autorités nationales) peut également s'appliquer aux autorités locales et régionales. Le protocole mondial pour les inventaires des émissions de GES à l'échelle communautaire (GPC)³ et le cadre commun de reporting (CRF)⁴ de la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie (GCoM), qui fournissent des directives pour l'élaboration des inventaires des émissions de GES au niveau des villes, ont inclus des mentions dans leurs exigences. Une légère différence peut être notée à ce stade : tandis que le GIEC inclut NA (non applicable), les directives du GPC et du CRF n'incluent pas ce code.

Tableau 2.1 Mentions du GPC

Mention	Définition	Explication
NE	Non estimées	Des émissions se produisent mais n'ont pas été estimées ou rapportées ; la justification de l'exclusion doit être notée dans l'explication.
NO	Ne se produit pas	Une activité ou un processus n'existe pas dans la ville.
IE	Incluses ailleurs	Les émissions de GES pour cette activité sont estimées et présentées dans une autre catégorie de l'inventaire. Cette catégorie doit être mentionnée dans l'explication.
C	Confidentiel	Émissions de GES qui pourraient entraîner la divulgation d'informations confidentielles et ne pouvant donc pas être rapportées.

Source : Protocole mondial pour les inventaires des émissions de GES à l'échelle communautaire, 2015.

La Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie exige également l'utilisation de mentions «pour tenir compte des limitations de la disponibilité des données et des différences de sources d'émissions entre les autorités locales. Lorsque des mentions sont utilisées, une explication doit être fournie en accompagnement»⁵.

Bien que l'application des mentions pour le reporting des villes soit expliquée dans le cadre du GPC et du GCoM CRF, il existe une idée fautive très répandue selon laquelle les mentions sont simplement facultatives et non obligatoires pour le reporting des émissions.

Une part considérable de l'ensemble des inventaires élaborés au niveau des villes et soumis pour examen dans le cadre du Compact of Mayors (2015-2017) et de la Convention mondiale des Maires pour le climat et l'énergie (2017 - en cours) démontre que l'utilisation appropriée des mentions (comment et pourquoi les utiliser) est mal comprise. Les autorités locales qui ont soumis des inventaires conformes à toutes les exigences ont été soutenues par leurs réseaux de villes respectifs, tels que l'ICLEI ou le C40, et ont reçu des lignes directrices supplémentaires sur la manière d'utiliser un outil de reporting et de réaliser un inventaire.

Mais de nombreuses autres autorités locales engagées dans la GCoM qui ont soumis des inventaires impressionnants ne sont pas encore suffisamment détaillés pour analyser les tendances liées au manque de

3 ICLEI, WRI, C40, 2014. Global Protocol for Community Scale GHG emissions inventory. <https://ghgprotocol.org/greenhouse-gas-protocol-accounting-reporting-standard-cities>

4 Global Covenant of Mayors for Climate and Energy Common Reporting Framework, 2018. <https://www.globalcovenantofmayors.org/our-initiatives/data4cities/common-global-reporting-framework/>

5 Global Covenant of Mayors for Climate and Energy Guidance Note; 2019. https://www.globalcovenantofmayors.org/wp-content/uploads/2019/08/Data-TWG_Reporting-Framework_GUIDENCE-NOTE_FINAL.pdf

données. Il ne s'agit pas de données incorrectes : les chiffres ont été bien traités et calculés, mais l'utilisation des mentions, en tant que partie intégrante du produit final, a été négligée.

3. Comment les mentions peuvent améliorer l'action et le reporting climatiques

Les mentions peuvent être utilisées de plusieurs façons pour l'interprétation et l'agrégation des données. Les processus de révision et d'exhaustivité des données devraient souligner l'importance des mentions, car elles représentent une image plus complète des émissions dans l'inventaire et éclairent les éventuelles contraintes de collecte des données.

Dans le cadre de la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie et du Compact of Mayors avant celle-ci, ICLEI a examiné l'exhaustivité de plus de 300 inventaires entre 2015 et juillet 2019 et a réalisé une analyse de l'utilisation des mentions par région en utilisant plus de 120 inventaires conformes⁶ provenant de toutes les régions du monde. Cette analyse démontre la manière dont les données peuvent être interprétées, en montrant les tendances régionales de l'utilisation des mentions dans les rapports.

Par exemple, l'utilisation extensive d'une mention particulière dans certains secteurs peut nous renseigner sur de nombreuses questions. Voir ci-dessous la ligne II.1.2 des rapports mondiaux et régionaux. La ligne II.1.2 représente les émissions des véhicules électriques routiers. L'utilisation extensive de la mention IE (incluses ailleurs) montre que cette activité a lieu dans la ville mais que de nombreuses autorités locales n'ont pas les moyens de séparer l'électricité utilisée pour alimenter les véhicules électriques des autres utilisations de l'énergie. Si la cellule avait simplement été laissée vide (plutôt que d'utiliser la mention IE), l'hypothèse immédiate serait que l'activité ne se produit pas. Une cellule vide ne fournit aucune information, mais l'utilisation de la mention IE nous permet de savoir que l'activité se poursuit, et en outre, nous apprenons que la séparation de ces données des autres utilisations de l'énergie présente un défi pour les autorités locales. Cela montre à son tour qu'il est difficile de surveiller correctement les données relatives aux véhicules électriques en général.

Tableau 3.1 Secteurs correspondants conformément au GPC

Ce tableau présente une ventilation des secteurs correspondants couverts par le GPC, nous permettant de comprendre les mentions ont été utilisées pour chaque secteur. La colonne nomenclature représente tous les secteurs analysés inclus dans les graphiques suivants. Par exemple, nous voyons ici que le point II.1.2 représente les émissions des véhicules électriques routiers. Dans le secteur des transports (II), les véhicules routiers sont couverts par le point II.1 et les émissions liées à la demande d'électricité par le point II.1.2.

*Mention

Champ 1 = émissions dues à la combustion de combustibles fossiles

Champ 2 = émissions liées à la demande d'électricité

La définition du champ 3 varie légèrement selon les secteurs :

- Dans le secteur de l'énergie, le champ 3 comprend les pertes par transmission et distribution.
- Dans le secteur des transports, le champ 3 comprend toutes les émissions provenant de combustibles fossiles qui se produisent en dehors des limites géographiques de la juridiction (selon la méthodologie choisie).
- Dans le secteur des déchets, le champ 3 comprend les déchets générés à l'intérieur des limites géographiques d'une juridiction mais traités à l'extérieur.

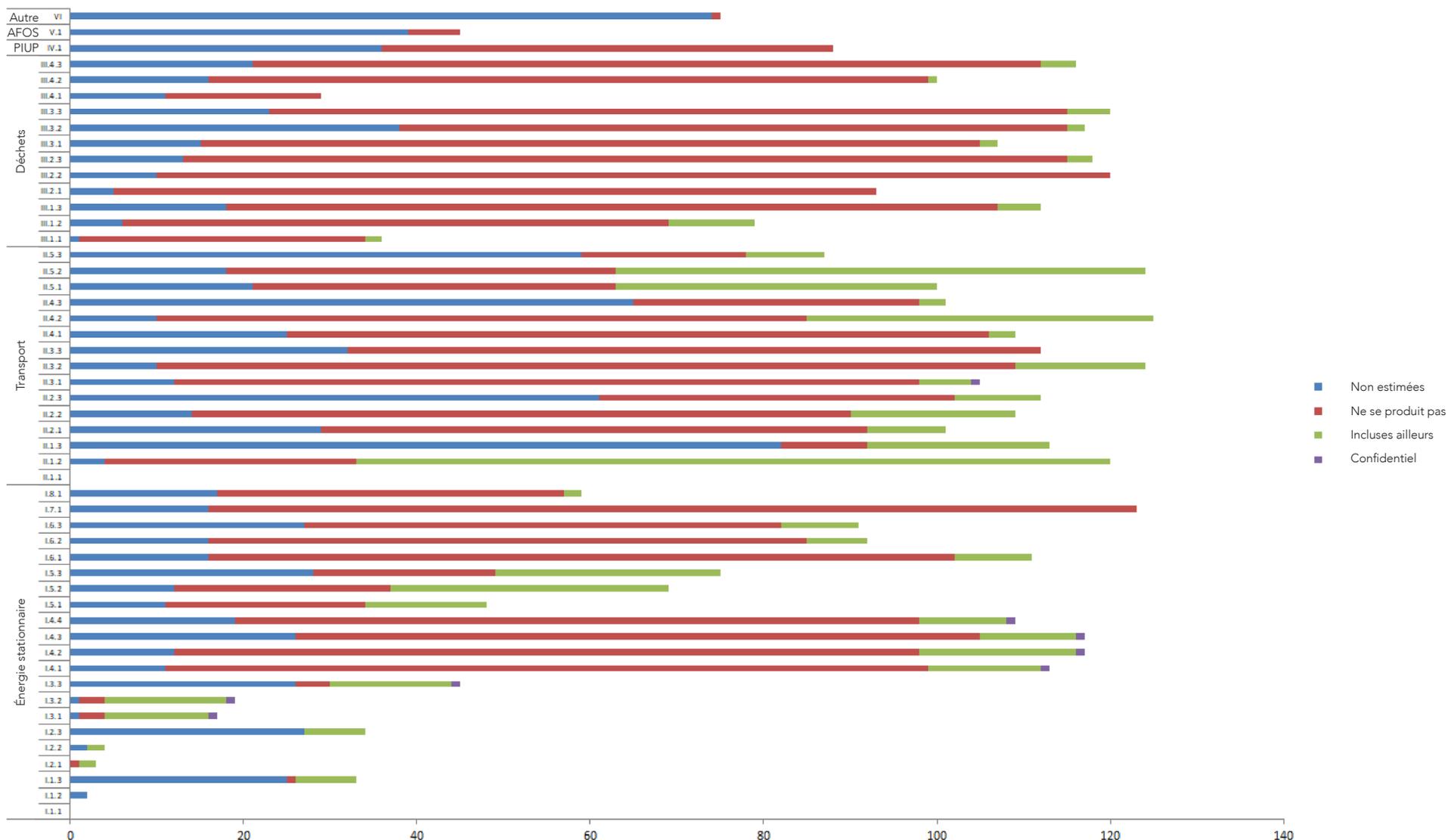
Secteur	Sous-secteur	Champ*	Nomenclature
Énergie stationnaire (I)	Bâtiments Résidentiels (I.1)	1	I.1.1
		2	I.1.2
		3	I.1.3
	Bâtiments et Installations Commerciaux et Institutionnels (I.2)	1	I.2.1
		2	I.2.2
		3	I.2.3

⁶ Un inventaire conforme fait référence aux inventaires rapportés qui ne nécessitent aucune révision, ce qui signifie qu'ils incluent l'utilisation appropriée des mentions, les données d'activité, les facteurs d'émission et le potentiel de réchauffement climatique, parmi d'autres éléments.

Énergie stationnaire (I)	Production: Industries et Construction (I.3)	1	I.3.1
		2	I.3.2
		3	I.3.3
	Industries énergétiques (I.4)	1	I.4.1
		2	I.4.2
		3	I.4.3
	Agriculture, sylviculture et pêche (I.5)	1	I.5.1
		2	I.5.2
		3	I.5.3
	Sources non spécifiées (I.6)	1	I.6.1
		2	I.6.2
		3	I.6.3
	Émissions fugitives provenant de l'extraction, de la transformation, du stockage et du transport du charbon (I.7)	1	I.7.1
		1	I.8.1
Transport (II)	Routier (II.1)	1	II.1.1
		2	II.1.2
		3	II.1.3
	Ferroviaire (II.2)	1	II.2.1
		2	II.2.2
		3	II.2.3
	Voies navigables (II.3)	1	II.3.1
		2	II.3.2
		3	II.3.3
	Aviation (II.4)	1	II.4.1
		2	II.4.2
		3	II.4.3
	Non routier (II.5)	1	II.5.1
		2	II.5.2
	Déchets (III)	Élimination des déchets solides (III.1)	1
2			III.1.2
3			III.1.1
Traitement biologique des déchets (III.2)		1	III.2.1
		2	III.2.2
		3	III.2.1
Incinération et combustion à ciel ouvert (III.3)		1	III.3.1
		2	III.3.2
		3	III.3.1
Traitement des eaux usées (III.4)		1	III.4.1
		2	III.4.2
		3	III.4.1
PIUP - Produits Industriels et Usage des Produits (IV)	Émissions provenant de processus industriels se déroulant dans les limites de la ville (IV.1)	1	IV.1.1
	Émissions provenant de l'utilisation des produits se déroulant dans les limites de la ville (IV.2)	1	IV.2.1
AFOS - Agriculture, Foresterie et Utilisation des Sols (V)	Émissions du bétail dans les limites de la ville (V.1)	1	V.1.1
	Émissions des terres situées dans les limites de la ville (V.2)	1	V.2.1
	Émissions provenant de sources agrégées et de sources d'émission autres que le CO2 sur les terres situées dans les limites de la ville (V.3)	1	V.3.1
Autre S3 (VI)	Autre champ 3 (VI.1)	1	VI.1

Graphique 1.1 Utilisation mondiale des mentions sur les inventaires conformes au GPC

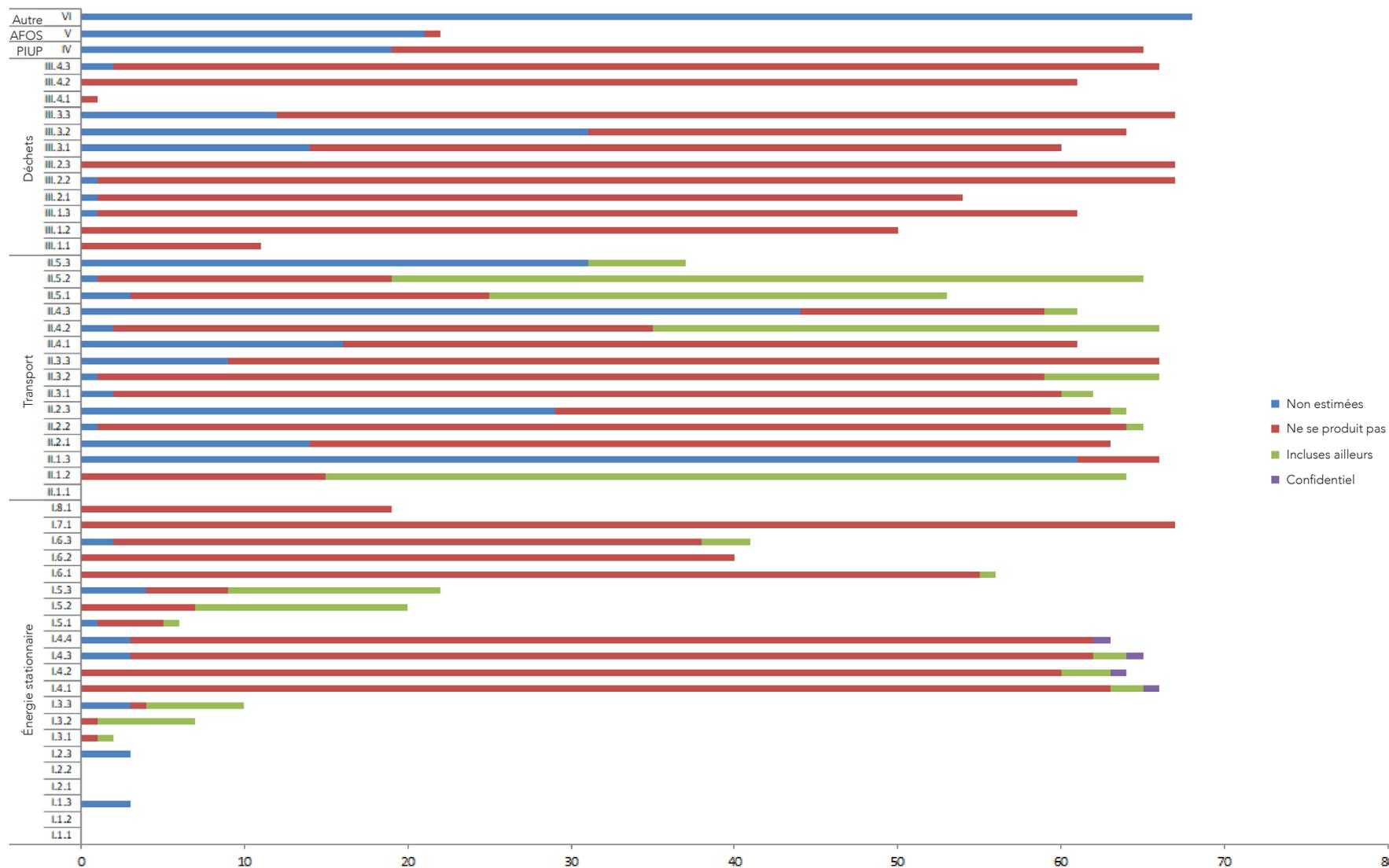
Le graphique ci-dessus reflète l'utilisation des mentions dans une perspective mondiale, sur la base de 127 inventaires de GES conformes au niveau des villes entre 2015 et 2019. Ces 127 inventaires représentent des villes de tous les continents. La tendance montre que pour la consommation de combustibles fossiles, les données sont toujours disponibles au niveau résidentiel (I.1.1) et au niveau du transport routier (II.1.1), comme le montre l'absence de mentions utilisées dans ces sous-secteurs. La mention IE (incluses ailleurs) est surtout utilisée pour les émissions des voitures électriques (II.1.2) car celles-ci ne peuvent actuellement pas être désagrégées et sont incluses dans d'autres sous-secteurs, en particulier la consommation résidentielle d'électricité. IE est indiqué en vert ici. Les utilisateurs ont besoin d'une méthodologie et de lignes directrices pour modéliser et désagréger cette source. La mention Non estimées (NE), bien qu'elle ne soit pas autorisée pour les secteurs obligatoires, est surtout utilisée pour les émissions insignifiantes.



Graphique 2.1 Amérique latine : utilisation de mentions dans les inventaires conformes au GPC

Tendances issues de 68 inventaires conformes au GPC soumis par des autorités locales en Amérique latine :

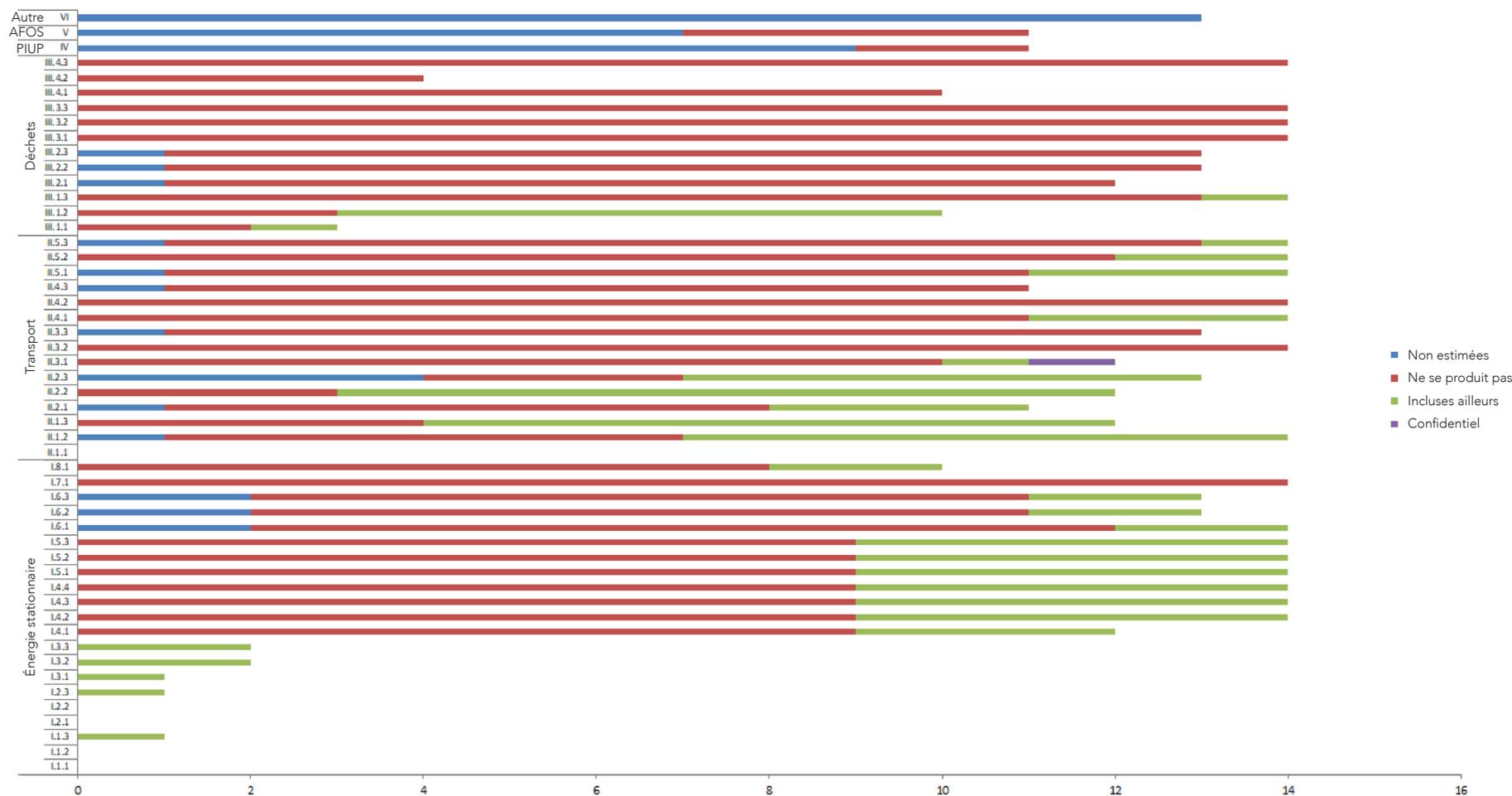
- Les données sont facilement disponibles pour les émissions d'énergie stationnaire dans les sous-secteurs commerciaux, tant pour le champ 1 que pour le champ 2, comme le montre l'absence de mentions au point I.2.1 (transport ferroviaire fonctionnant aux combustibles fossiles) et au point I.2.2 (transport ferroviaire fonctionnant à l'électricité).
- Des émissions provenant du transport électrique se produisent mais il n'existe aucun moyen de les ventiler (comme indiqué au point II.1.2). Les ciudades prefieren tratar las aguas residuales dentro de los límites de su administración (III.4.1)
- Les villes préfèrent traiter les eaux usées dans les limites de leur administration (III.4.1)



Graphique 3.1 Océanie : utilisation de mentions sur les inventaires conformes au GPC

Tendances issues de 14 inventaires conformes rapportés en Océanie :

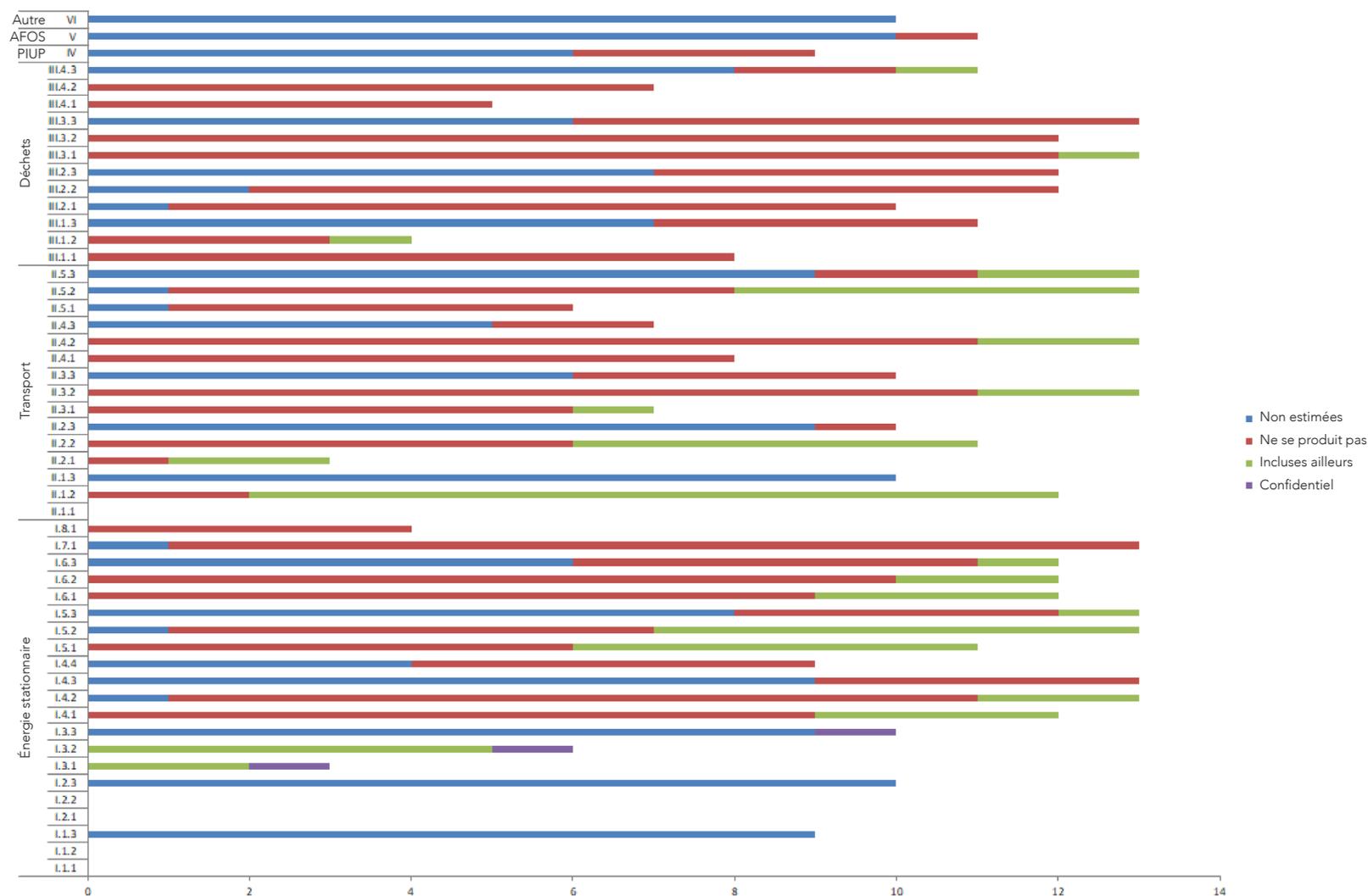
- Les données sont facilement disponibles pour les sous-secteurs résidentiel (I.1.1 ; I.1.2) et commercial (I.2.1, I.2.2) et très courantes pour le secteur industriel (I.3.1 ; I.3.2). On observe que plus de la moitié des villes remarquent qu'elles ne produisent pas d'énergie dans leurs limites ; seules 5 d'entre elles le font et ne peuvent pas désagréger de manière appropriée.
- L'incinération des déchets ne se produit pas du tout (III.3.1 ; III.3.2) car la mention NO (ne se produit pas) est utilisée dans tous les cas. La plupart des stations d'épuration des eaux usées sont situées en dehors des limites de la ville ; là encore en raison de l'utilisation de la mention NO au point III.4.1. En comparaison, nous constatons qu'il existe une incinération en Amérique latine alors qu'elle est inexistante en Océanie.
- Concernant les déchets, il n'est pas courant que les villes d'Océanie traitent les déchets solides générés en dehors de leurs limites (III.1.3) ; les eaux usées sont traitées entièrement en dehors des limites de la ville (III.3.1).



Graphique 4.1 Amérique du Nord : utilisation de mentions dans les inventaires conformes au GPC

Tendances issues de 13 inventaires d'Amérique du Nord :

- On constate ici une utilisation plus importante de la mention Confidentiel (C), répartie entre les 3 champs des émissions industrielles. Los datos de consumo de energía están totalmente disponibles para los sectores residencial y comercial.
- Les données sur la consommation d'énergie sont entièrement disponibles pour les secteurs résidentiel et commercial.
- Mais pour le secteur des transports, les données du champ 1 (combustibles fossiles) sont disponibles mais celles du champ 2 (électricité) ne sont pas facilement disponibles pour la désagrégation. Cela montre qu'il existe un volume important de véhicules électriques mais que la ventilation de leur lieu de chargement n'est pas disponible actuellement.



Références

- Global Covenant of Mayors for Climate and Energy (2018) Common Reporting Framework. Disponible sur: https://www.globalcovenantofmayors.org/wp-content/uploads/2019/04/FINAL_Data-TWG_Reporting-Framework_website_FINAL-13-Sept-2018_for-translation.pdf
- Global Covenant of Mayors for Climate and Energy (2019) Guidance Note. Disponible sur: https://www.globalcovenantofmayors.org/wp-content/uploads/2019/08/Data-TWG_Reporting-Framework_GUIDENCE-NOTE_FINAL.pdf
- ICLEI; WRI, C40 (2014), Global Protocol for community scale GHG inventory. Disponible sur: <https://www.wri.org/publication/global-protocol-community-scale-greenhouse-gas-emission-inventories>
- IPCC (2006) Guidelines for National Greenhouse Gas Inventories. Disponible sur: <https://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/>
- IPCC (2001) Annex A Glossary. Disponible sur: https://www.ipccnggip.iges.or.jp/public/gpplulucf/gpplulucf_files/Glossary_Acronyms_BasicInfo/Glossary.pdf